

Complément des règles

CHAMPIONNATS JUNIORS SVRF

Ce règlement est un complément aux règlements édictés par Swiss Volley.

Chapitre I. RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Art. 1 Catégories

Le mouvement junior se compose des catégories suivantes :

- Rookie 3 (6 joueurs)
- Rookie 3 (4 joueurs)
- Rookie 2
- Rookie 1
- Kids

Les catégories M18, M20 et M23 doivent se référer au règlement des compétitions officielles (RCO) de SVRF.

Art. 2 Organisation et participation

Les championnats juniors sont organisés par Swiss Volley Région Fribourg (SVRF) sous forme de tournois. Ils sont ouverts à toute équipe faisant partie d'un club affilié à SVRF.

Les Kids font l'objet de tournois organisés par les clubs en collaboration avec SVRF. Aucun frais d'inscription n'est requis par SVRF pour la participation aux différents tournois. Un club ne doit pas inscrire d'équipe(s) Kids auprès de SVRF pour un délai donné. Il peut, en fonction du nombre de joueurs, inscrire une ou plusieurs équipes d'un tournoi à un autre. De même, il peut participer au nombre de tournois qu'il le souhaite (inscription journée après journée) même si SVRF recommande la participation à l'intégralité des tournois régionaux. Des équipes venant d'autres fédérations sont aussi admises aux tournois de SVRF.

Art. 3 Obligations

L'inscription au championnat implique la participation obligatoire à tous les tournois. En cas d'absence annoncée hors délai (moins de 15 jours avant le tournoi), des sanctions seront prises contre le club conformément au règlement des indemnités.

Art. 4 Licences

Durant la phase des compétitions officielles, les participants doivent avoir activé et validé une licence de Swiss Volley dans les catégories mentionnées à l'art. 1.

Lors des tournois officiels, les équipes doivent être en possession d'une carte d'identité (ou d'une copie). Le ou la responsable du tournoi est tenu de les contrôler et d'annoter les erreurs sur les feuilles de matchs.

Art. 5 Equipes mixtes

Les équipes mixtes sont admises dans la catégorie KIDS. Elles peuvent également être admises par SVRF dans les catégories Rookie.

Lorsque le nombre d'équipes masculines dans les catégories Rookie est insuffisant pour former un propre championnat, ces équipes peuvent être mélangées avec les équipes féminines des catégories correspondantes. Toutes les équipes du championnat en question sont alors considérées comme étant des équipes masculines.

Art. 6 Equipe incomplète

Lors de son inscription, toute équipe doit être complète. Cela signifie que la liste d'équipe doit comporter au moins autant de noms qu'il y a de joueurs dans la catégorie concernée.

S'il manque plus d'un joueur, l'équipe perd ses matchs par forfait et est sanctionnée d'une amende. Elle peut cependant disputer ses matchs, éventuellement avec l'aide de joueurs présents dans la salle.

Art. 7 Equipe absente

Si une équipe ne se présente pas à un des tournois sans s'être excusée au moins 15 jours à l'avance par courriel **au secrétariat**, elle perd tous les matchs de ce tournoi par forfait. Elle est également sanctionnée d'une amende conformément au règlement des indemnités.

Art. 8 Forfait

Une équipe écope d'un forfait lorsqu'elle ne peut disputer valablement ses matchs lors d'un tournoi (voir les articles 6 et 7).

Les forfaits sont sanctionnés d'une amende.

Art. 9 Principe de répartition des joueurs dans les équipes

Pour autant que son âge le lui permette, un joueur peut jouer dans plusieurs catégories, mais pas simultanément. Il peut par exemple jouer en Rookie 1 le matin et en Rookie 3 l'après-midi. Il ne peut pas jouer dans différentes équipes d'une même catégorie.

Chapitre II. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Règles générales

Art. 10 Déroulement des tournois

Les tournois ont lieu les samedis et/ou les dimanches prévus lors des séances organisées en septembre et en décembre par SVRF. Les tournois débutent en principe à 09.00 heures ou 14.00 heures.

Chaque équipe participant au championnat doit réserver des salles afin d'organiser des tournois. Une équipe ne proposant aucune date de tournoi peut se voir imposer des frais d'organisations ainsi que des sanctions.

Art. 11 Feuille de match

Un responsable du tournoi est défini à l'avance pour chaque tournoi. Son rôle est de préparer les feuilles de match pour le tournoi en question, de les contrôler après chaque match, de contrôler également les listes d'engagement ainsi que de faire parvenir les résultats et les listes d'engagement à SVRF par courriel.

L'organisateur du tournoi Kids rassemble les feuilles des participants selon le modèle mis à disposition de SVRF au tournoi et les contrôle avant le début des matchs, une fois les équipes participantes ayant présenté leurs licences. Les feuilles des participants doivent être envoyées dans les 24 heures à SVRF.

Art. 12 Mise en jeu

L'équipe nommée en premier a droit au service lors du premier set, l'autre équipe choisit le camp.

Art. 13 Durée des matchs

Les matchs des tournois sont disputés en trois sets gagnants à 15 points.

Chaque match du championnat Kids dure 17 minutes. 3 minutes de pause sont accordées entre les matchs. Il est recommandé de faire une ou plusieurs longue(s) pause(s) générale(s) (au moins 15 minutes), en fonction de la durée totale du tournoi, après plusieurs matchs consécutifs.

Art. 14 Arbitrage

Il n'y a pas d'arbitrage pour les tournois. Un membre de l'équipe compte les points. Les accompagnateurs/accompagnatrices des équipes coachent les joueurs/joueuses en cas de

désaccord, mais les laissent décider. Au choix, un joueur/une joueuse des équipes qui jouent peut prendre la direction du jeu. Il est préférable que chaque équipe arbitre un set.

Le championnat Kids ne requiert pas non plus d'arbitrage spécifique. Les accompagnants appliquent les règles du jeu édictées par Swiss Volley (spécificité pour le niveau 3 : les accompagnants donnent le signal de mise en jeu à leurs joueurs). Si un club organisateur souhaite organiser des arbitres pour l'encadrement du jeu du niveau 3, il peut le faire ; les arbitres devront dans ce cas appliquer les règles spécifiques du Kids Volley.

Règles spéciales pour la catégorie Kids

Art. 15 Règles générales de jeu

Les règles édictées par Swiss Volley s'appliquent (Brochure Kids Volley. Règles du jeu et guide de formation).

La catégorie Kids comprend les niveaux 1 à 3. Les enfants jusqu'à 10 ans peuvent participer avec une licence Kids gratuite.

Art. 16 Ballons

Il est recommandé de jouer avec le ballon de mini volley (trial) d'une circonférence de 62 cm pour les deux premiers niveaux. Swiss Volley recommande le ballon Mikasa SKV5 Kids pour les niveaux 1-2 et les ballons Mikasa SV-2 School, SV-3 School et MVA123SL pour le niveau 3.

Règles spéciales pour la catégorie Rookie 1

Art. 17 En général

Les règles édictées par SwissVolley s'appliquent, à l'exception des règles ci-dessous.

Art. 18 Pas de « mercy rule »

La règle de « mercy rule » prévue par SwissVolley ne s'applique pas.

Art. 19 Ballon

Les matchs se disputent avec un ballon normal.

Art. 20 Règle spéciale « Contacts depuis la réception »

La règle spéciale « contacts depuis la réception » n'est pas appliquée. Elle est remplacée par une règle de point supplémentaire : si l'équipe qui réceptionne le service parvient à effectuer trois contacts avant de renvoyer la balle vers l'adversaire, elle obtient un point supplémentaire.

Règles spéciales pour la catégorie Rookie 2

Art. 21 En général

Les règles édictées par SwissVolley s'appliquent, à l'exception des règles ci-dessous.

Art. 22 Jeu en P1

Les équipes ne doivent pas obligatoirement jouer avec la passe en P1. Celle-ci est toutefois fortement recommandée (obligatoire pour les équipes participant aux championnats suisses juniors).

Art. 23 Pas de « mercy rule »

La règle de « mercy rule » prévue par SwissVolley ne s'applique pas.

Art. 24 Règle spéciale « Contacts depuis la réception »

La règle spéciale « contacts depuis la réception » prévue par SwissVolley n'est pas appliquée. Elle est remplacée par une règle de point supplémentaire : si l'équipe qui réceptionne le service parvient à effectuer trois contacts avant de renvoyer la balle vers l'adversaire, elle obtient un point supplémentaire.

Règles spéciales pour la catégorie Rookie 3

Art. 25 En général

Les règles édictées par SwissVolley s'appliquent, à l'exception des règles ci-dessous.

Art. 26 Nombre de joueurs

La règle du nombre de joueurs minimal (8 joueurs) prévue par SwissVolley ne s'applique pas. Les équipes jouent soit dans le championnat avec 6 joueurs sur le terrain, sans positions fixes (6-6), soit dans celui avec 4 joueurs sur le terrain.

Art. 27 Points par matchs

Les matchs se jouent sur 2 sets gagnants de 25 points et d'un 3ème set à 15 points si nécessaire.

Art. 28 Ballon

Les matchs se jouent avec un ballon de volleyball normal (p. ex. Mikasa V200WSV).

Art. 29 Round Robin

Les tournois se déroulent selon la règle du Round Robin comme en Rookie 1 et 2 (toutes les équipes jouent l'une contre l'autre) et non le Modified Pool Play prévu par SwissVolley.

Art. 30 Règle spéciale « Contacts depuis la réception »

La règle spéciale « contacts depuis la réception » prévue par SwissVolley n'est pas appliquée. Elle est remplacée par une règle de point supplémentaire : si l'équipe qui réceptionne le service parvient à effectuer trois contacts avant de renvoyer la balle vers l'adversaire, elle obtient un point supplémentaire.

Chapitre III DISPOSITIONS FINALES

Art. 31 Version contraignante

1. En cas de problèmes de divergences dus à des différences linguistiques, la version française fait foi.